

# Les Villas de La Hutte

## **DESCRIPTIF SOMMAIRE**

Conformément à l'arrêté du 10 mai 1968

### **Copropriété de 10 logements**

Chemin de La Hutte  
BRUGES (33520)

## **PROGRAMME NEUF**

10 Maisons en duplex

## **PRESTATIONS** **HORS D'EAU / HORS D'AIR**

### **Maître d'Ouvrage**

SCCV « Les Villas de La Hutte »  
6 Avenue Neil Armstrong  
Immeuble Le Lindbergh  
33700 MERIGNAC

### **Promoteur - Constructeur**

MUST PROMOTION  
6 Avenue Neil Armstrong  
Immeuble Le Lindbergh  
33700 MERIGNAC

## **NOTE PRELIMINAIRE**

Dans le cas où, la fourniture et la mise en œuvre de certains matériaux ou équipements se révéleraient impossible, difficile ou susceptible d'entraîner des désordres, et ce, pour un motif quelconque (par exemple : retard d'approvisionnement, défauts de fabrication) pendant les phases de conception des marchés de travaux, de négociation des appels d'offres auprès des entreprises et lors de la construction, il est expressément prévu que le Maître d'Ouvrage, l'Architecte et le Maître d'Oeuvre d'Exécution pourront remplacer ces matériaux ou équipements par d'autres de qualité au moins équivalente.

De même, il est précisé que l'implantation des équipements ou appareils peut être modifiée en raison d'impératif technique et que les retombées de poutres, de soffites, de faux plafonds, de canalisations peuvent ne pas toujours figurer sur les plans de vente.

Le Maître d'Ouvrage pourra également améliorer la qualité ou la présentation de tout ou partie de la construction.

## **0 - MESURES GENERALES**

L'ensemble des travaux sera conforme aux normes D.T.U. et aux règles de l'art, ainsi qu'aux textes réglementaires en vigueur.

Le Maître d'œuvre d'Exécution, le représentant du Maître d'Ouvrage et le Bureau de Contrôle se chargeront de contrôler et de veiller au respect des normes, d'assurer la surveillance du chantier et la mise en œuvre des matériaux prédéfinis.

## **1 - CARACTERISTIQUES GENERALES**

### **1.1 - GROS-OEUVRE**

Les structures seront définies selon calculs et localisations indiqués par le Bureau d'Etudes Béton (BET).

Terrassements généraux.

Fondations en béton armé suivant étude de sol et prescriptions du BET.

Ossature générale constituée de poteaux et poutres en béton armé et de parois en maçonnerie de parpaings ou de briques.

Séparatifs de logements en béton armé ou maçonnerie de parpaings.

Murs de façades et pignons en maçonneries de parpaings ou de briques.

Planchers séparatifs en béton armé, épaisseur suivant calculs du BET et réglementation thermique en vigueur.

Appuis de fenêtres et seuils de baies en béton.

### **1.2 - CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE**

Charpente en bois garantie par un traitement fongicide et insecticide, en fermettes industrielles.

Couverture en tuiles à emboîtement mécanique posées sur liteaux, suivant les prescriptions du permis de construire.

Descentes et dalles pendantes en aluminium laqué, suivant les prescriptions du permis de construire.

### **1.3 - FACADES**

Finition des façades et pignons par enduit hydraulique teinté dans la masse finition grattée ou projeté fin, conformément aux prescriptions du permis de construire. Un soin particulier sera apporté à l'animation des façades par placages de pierre, jeu d'enduits, modénatures, couleurs, joints creux, suivant les plans de façades.

### **1.4 - ISOLATION**

Isolation thermique des combles par projection d'une laine soufflée selon étude de l'Ingénieur Thermicien.

### **1.5 - FAUX PLAFOND**

Plafonds du dernier étage réalisés en faux plafonds horizontaux, type PLACOSTIL avec plaques de plâtre.

## **2 - PARTIES PRIVATIVES**

**2.1 - MENUISERIES EXTERIEURES**

Les teintes seront conformes aux prescriptions du permis de construire.

Fenêtres extérieures ouvrant à la française à 2 vantaux en PVC, étanchéité et isolation acoustique.

Baies coulissantes extérieures en PVC, étanchéité et isolation acoustique.

Double vitrage isolant sur toutes les menuiseries extérieures.

Occultations des baies coulissantes et des fenêtres par volets roulants à lames PVC, manoeuvre par tringle, coffres intérieurs en applique.

Porte d'entrée : panneau plein métallique avec oculus vitré, isolation phonique et thermique suivant normes, équipées avec serrure à canon de sûreté (3 points), anti-dégondage, finition prépeinte.

Porte de garage métallique, ouverture basculante, équipée avec serrure à canon de sûreté, finition prépeinte.

**2.2 - PLOMBERIE**

Evacuations en dalle rez-de-chaussée positionnées suivant plan de vente, sorties connectées au réseau concessionnaire disponible.

Arrivée d'eau froide en dalle positionnée au droit du futur chauffe-eau, compris branchement au réseau concessionnaire disponible.

**2.3 - ELECTRICITE - TELEPHONE**

Arrivées électrique et téléphone positionnées dans le garage, compris branchements aux réseaux concessionnaires disponibles.

**3 - AMENAGEMENTS EXTERIEURS**

Fourreau en attente depuis l'entrée du logement jusqu'au muret de clôture pour futures alimentations.

Boîte aux lettres, conforme aux normes PTT, encastrée en façade de coffrets.

Clôtures existantes conservées.

Clôtures grillagées, hauteur 1m20, en séparatif des jardins à usage privatif.

Stationnements extérieurs devant garage en enrobé.

Espaces verts engazonnés agrémentés de massifs de plantes ou d'arbustes variés.

Raccordements aux réseaux concessionnaires.

Coffrets et regards individuels de branchements, non compris ouverture de compte.